

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, sur un fait personnel: puis-je dire au député que je lui ferai tenir une copie du discours que j'ai prononcé à Calgary au sujet du pétrole.

M. Woolliams: J'ai déjà lu son discours, monsieur l'Orateur.

• (8.40 p.m.)

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la question de privilège soulevée par l'honorable ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Pepin), je vous demanderais de m'entendre, de me permettre de dire juste quelques mots.

Cet après-midi, vous m'avez rappelé à l'ordre parce que je m'éloignais...

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): A l'ordre.

M. Caouette: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): L'honorable député pose-t-il la question de privilège ou s'il invoque le Règlement?

M. Caouette: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): L'honorable député de Villeneuve, sur un rappel au Règlement.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, vous m'avez rappelé à l'ordre au moins une dizaine de fois parce que je m'éloignais du Bill C-178 que nous sommes en train d'étudier.

Or, je remarque que l'honorable député de Bow River (M. Woolliams) ne divague pas, mais il est complètement en dehors du sujet qui traite de la loi concernant l'organisation du gouvernement.

Je comprends que le gouvernement est désorganisé, monsieur l'Orateur, mais à tout événement mon rappel au Règlement est le suivant: Comme Votre Honneur a bien voulu me rappeler à l'ordre cet après-midi, je crois qu'il serait également dans l'ordre de rappeler à l'honorable député de Bow River qu'il doit s'en tenir au principe du bill. Non pas que je ne veuille pas l'entendre, au contraire, je veux l'entendre, mais quand ce sera le temps.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): A l'ordre! Je remercie l'honorable député de Villeneuve d'avoir éclairé la présidence.

[Traduction]

M. Woolliams: Je suis toujours heureux d'avoir de petites interruptions comme celles-là au cours de mes discours. Si je fais [M. Woolliams.]

parvenir un exemplaire de mon discours aux gens de ma circonscription, ils sauront que j'avais un bon public et que le chef du Ralliement des créditistes m'écoutait.

Pour revenir à ce que je disais tantôt, ce sujet relève du ministre. Je félicite le premier ministre d'avoir organisé cette structure, d'avoir placé ces ressources dans un même ministère. J'espère que le ministre s'acquitte de ses fonctions et qu'il poursuit son travail. Voilà le vœu formulé par la population de Calgary, plus précisément par les membres de la Chambre de commerce. Je ne connais pas leurs opinions politiques, mais je me demande si certains d'entre eux ont entendu la cause-rie du ministre. Nous avons entendu un discours, mais nous n'avons pas entendu d'exposé.

Si le ministre a effectivement parlé des ressources, je me permets de dire que nous avons été grandement impressionnés. Nous disposons de très importantes ressources. Nous espérons que le ministère du titulaire en question et les autres ministères du gouvernement s'intéressent tout autant à favoriser le commerce et à susciter l'attention dont l'Alberta est digne, et que le premier ministre de cette province estime justifiables. A ce sujet, je me permets de signaler que le premier ministre de l'Alberta est de retour de son voyage au Japon.

Je reviens sur un dernier point sur lequel j'insiste: le bill actuel, je le répète, n'est pas vraiment un bill concernant la réorganisation. Un problème se posait au cabinet. En vue de le résoudre, le gouvernement a établi certains emplois, puis il s'est dit que certains hommes pourraient vraisemblablement les remplir. Autrement dit, le gouvernement s'est dit: «Nous allons prendre certaines fonctions de ce ministère-ci et de ce ministère-là et les attribuer à quelqu'un d'autre, car celui-là les exercera probablement mieux que le titulaire actuel de tel ou tel ministère, et il y aura moins de répercussions sur le plan politique».

Quand, à l'avenir, il sera question de la Gendarmerie royale du Canada, qui relèvera désormais du solliciteur général, j'espère que le premier ministre et les autres membres de son cabinet et de son parti se porteront à la défense de cette organisation, car sans la présence d'une gardienne de la paix comme la Gendarmerie royale du Canada et sans la tradition qu'elle a su créer, il nous serait impossible d'appliquer convenablement la loi au pays.

[Français]

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours qu'a prononcé l'honorable député de Bow River (M. Woolliams), et